

Réseau des médecins-relais des SSTI

Une nouvelle journée d'information organisée le 2 juin 2016 à Paris

Le Cisme organise une nouvelle journée d'information, à destination des médecins-relais des SSTI, le jeudi 2 juin 2016, de 10h00 à 16h30, au Centre de conférences Edouard VII (23 square Edouard VII – 75009 PARIS).

Cette quatrième journée d'information aura pour ordre du jour les thèmes suivants :

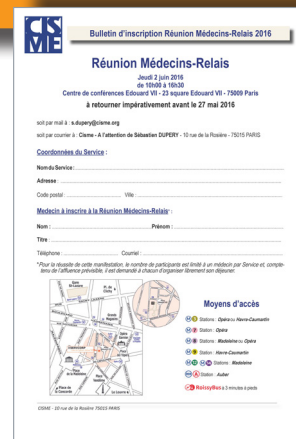
- **Actualités juridiques 2015-2016**
- **Plan Santé-Travail n° 3 et rôle des SSTI**
- **Optimisation du partage d'informations**

Le nombre de places étant limité, les Services sont invités à inscrire le médecin de leur Service, dit "relais". Pour information, cette réunion sera précédée d'un café d'accueil débutant dès 9h30 et le déjeuner sera libre.

Les inscriptions à la journée du 2 juin sont d'ores et déjà ouvertes.

Ainsi, un bulletin de participation à cette réunion gratuite a-t-il été adressé, par courrier, aux directions des Services, au début du mois de mars, et une version électronique est téléchargeable sur le site Internet du Cisme.

Les bulletins de participation peuvent être retournés, jusqu'au 27 mai prochain, soit par voie électronique (s.dupery@cisme.org), soit par courrier (Cisme – A l'attention de Sébastien DUPERY – 10 rue de la Rosière – 75015 PARIS). ■



Qu'est-ce qu'un médecin-relais ?

Le Cisme a constitué, en mai 2012, un réseau de médecins-relais, qui, depuis, a été développé pour compter aujourd'hui plus de 130 médecins du travail issus d'autant de Services.

Le médecin-relais d'un SSTI est un médecin du travail qui a un rôle de correspondant du Service et est le destinataire privilégié des informations en Santé au travail diffusées par le Pôle Médico-Technique du Cisme. Il est, en outre, appelé à faire circuler ces informations auprès de ses confrères et des autres préventeurs, et de relayer les informations, avis et travaux des personnels de son SSTI auprès du Cisme, s'il le souhaite et le juge opportun.

Comment être représenté au sein de ce réseau ?

Le bon fonctionnement de ce réseau et sa pérennité nécessitent que le plus grand nombre de Services puissent nommer un médecin-relais. Ainsi, les Services n'ayant pas encore nommé de médecin-relais, sont invités à communiquer sur l'existence de ce dispositif et à proposer à l'un de leurs médecins d'y participer.

Pour ce faire, les Services peuvent informer le Docteur Corinne Letheux, du nom du médecin-relais mandaté à l'adresse suivante : c.letheux@cisme.org et retourner le bulletin d'inscription, en cas de participation à la réunion du 2 juin 2016, selon les modalités exposées ci-dessus.

Groupe ASMT Toxicologie

Perturbateurs endocriniens – Restitution du colloque des 21 et 22 janvier à l'Institut Pasteur

Un colloque sur les perturbateurs endocriniens, organisé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) s'est tenu à l'Institut Pasteur, à Paris, les 21 et 22 janvier derniers, en présence d'experts.

Une définition des perturbateurs endocriniens, par la Commission Européenne, devait être rédigée avant fin 2013 (UE 728/2012).

Actuellement, il n'existe aucune liste officielle européenne des perturbateurs endocriniens. La Commission Européenne a été condamnée pour cette absence de définition (décision du tribunal du 16 novembre 2015).

Les perturbateurs endocriniens ne concernent pas uniquement les hormones sexuelles, et peuvent concerner tout système régulé par des récepteurs nucléaires ou membranaires à des hormones de tout type et/ou par d'autres mécanismes (modulation d'effet d'un transporteur, anomalie de synthèse de l'hormone (ex. T3 bromée inactive lors de l'exposition aux PBDE), mimétisme hormonal,...).

Enfin, le rôle du moment d'exposition est capital : *on parle de fenêtre d'exposition*.

Le groupe ASMT (Action Scientifique en Milieu de Travail) Toxicologie, dont l'un des membres a assisté à ce colloque, en propose une restitution accessible sur le site du Cisme.

Pour en savoir plus : <http://www.cisme.org/article/389/Dossiers-toxicologiques.aspx>



BRÈVE

Vie des Groupes ASMT

Deux nouveaux membres intègrent le groupe Toxicologie

Le groupe ASMT (Action Scientifique en Milieu de Travail) Toxicologie accueille deux nouveaux membres, le Docteur Fabrice Michiels, médecin du travail et toxicologue à l'AIST 19 (Brive) et Monsieur Olivier Balhawan, toxicologue au PST 14 (Caen).

A l'occasion de ces nouvelles arrivées, il convient de remercier les Services qui favorisent le partage de connaissance et la production d'outils et de documents à l'attention des professionnels des SSTI, en permettant à leurs personnels de participer aux travaux des groupes ASMT.